COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE ETABLISSEMENT GRAND-EST

Du 20 octobre 2020

La délégation FORCE OUVRIERE était composée de : Pascale CODIROSSO, Claire JEANNIN, Cathia KLEINHENNY et Jean-Pierre MENGEL

Représentant syndical : Guy Di Marco

Séance présidée par Madame HURNI D.R. et Florian LAUNOY R.H. par intérim, assistés de Elisabeth Marck.

.

1. Informations de la présidente.

La D.R. nous présente Florian Launoy RH par intérim en remplacement de M. Cofre . La DR refuse de s'exprimer à ce sujet, elle indique simplement que la procédure a été respectée !

Elle demande le report de la présentation de l'organigramme, pas complété.

Les élus du CSEE Grand EST demandent 1 minute de silence en mémoire de l'enseignant assassiné.

La DR rappelle les mesures anti-covid à respecter.

Pour Force Ouvrière :
Nous demandons que la signalisation soit remise en état car depuis le mois de mai beaucoup d'indications sont effacées.

2. Approbation des PV des CSEE.

Les PV des 8 et 15 septembre sont approuvés.
L'approbation du PV du 21 juillet est reportée à la demande de la CGT.

3. Production à fin septembre 2020, chiffre d'affaire et HTS.

La direction annonce un C.A. en retrait de 11 % pour septembre par rapport à l'objectif et un retard de 30 % cumulé qui ne sera pas rattrapé.
Elle n'oublie pas de pointer les centres « les moins rentables ».
Le Conseil Régional enregistre un recul fort et de l'autre côté Pôle Emploi et CPF reprennent de la vigueur. On a des financeurs dissociés qui nous permettent de garder l'équilibre. PE et CR préparent les marchés pour ne pas se marcher sur les pieds. Dans les exigences, il est conseillé de répondre aux AO avec des parties différenciées présentiel et distanciels. On donne le temps aux O.F. de se préparer car dans l'avenir ce sera obligatoire d'avoir du distanciel à 30%. Ce sera obligatoire dans les mois qui viennent.
Un point régulier sur territoire digital sera fait : Nécessaire pour répondre à l'AO 100% de formation de PE à distance.

Pour Force Ouvrière :
Contribution des formateurs. Comment rétribuer les régions qui prêtent des formateurs pour le territoire digital ?

La D.R. La rétribution aux formateurs du territoire digital est supérieure à la rémunération des itinérants. Il y a peu de régions qui ont des formateurs peu occupés. On va devoir recourir à des formateurs externes. L'ensemble des régions ont peu de formateurs disponibles.

4. L'emploi à fin septembre 2020.

La direction annonce une baisse de 27 ETP pour notre région et une baisse de 59 % par rapport au budget pour l'intérim.

5. Point ressources humaines au 16 octobre 2020.

- En aout + 13 CDI
- En septembre +23 CDI
- En octobre +3 CDI.

Le détail est disponible dans E-space.

Force Ouvrière Grand Est
Tél. 06.43.40.54.54 – Email : fo.afpa@gmail.com - site internet : fo-afpa.fr

6. Organisation de l'accueil des centres AFPA Grand EST.

La D.R. reconnait la difficulté de la mission des chargé(e)s d'accueil.
Elle s'engage à revoir les horaires d'accueil du public en CODIR.

Pour Force Ouvrière : Il faut revoir la copie :
Horaires d'accueil du public
Les jeudis de l'AFPA
Gestion des appels téléphoniques
Nouvelles banderoles

La D.R. s'engage à refaire le point et nous le présentera en décembre.
R.D.V. noté

7. Désignation du (de la) référent(e) en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Le ou la candidate à cette fonction doit être un(e) élu(e) du CSEE. La personne retenue aura une formation de 3 jours mais pas de crédit d'heures. Le vote s'effectuera au prochain CSEE.

8. Remplacement d'un(e) membre de la commission « emploi et social du CSEE ».

Remplacement de Virginie HOUPERT par Nadia HARRAT. CFDT

Voté à l'unanimité.

9. Validation du calendrier des CSEE 2021.

Le calendrier est approuvé.

10. Plan régional de formation.

La DR cherche un nouveau local pour la formation ADVF à Romilly. Ils vont visiter prochainement des locaux. Pas de possibilité en lien avec le Greta.

11. Plan 16-18 sur les 4 sites du Grand Est.

Les 4 sites retenus pour commencer sont REIMS, Saint AVOLD, NANCY et COLMAR.

11.1 Conditions de mise en œuvre (R.H., plateaux techniques).

-La prescription. Les jeunes peuvent venir soit de la mission locale soit PSAD (plateforme de suivi et accompagnement des décrocheurs). Le CR nous a permis de rencontrer le rectorat national vendredi dernier. Nous avons vu quels processus nous mettons en œuvre pour recruter les jeunes. Mettre quelque chose de cohérent ensembles. Il y aura des fiches de prescription, autorisation parentale, les familles doivent être incluses.
-Le 16/11 à Reims puis St Avold, Nancy et Colmar démarrent fin novembre.
-Les autres centres à partir de janvier 2021.

11.2 Dispositif opérationnel.

Les jeunes vont arriver via les missions locales. Pour Reims, les M.L. ont commencé à cibler des jeunes. St Avold, 4 jeunes déjà rencontrés.
Certains plateaux seront interdits aux jeunes mais assez peu.
Les jeunes doivent obtenir la certification CLEA socle et CLEA numérique, le code de la route.
L'idée n'est pas de leur donner un métier mais leur permettre de trouver une orientation. On est plus sûr de l'orientation que de la formation.

11.3 Plan de formation des intervenants.

A Reims, 3 personnes sont déjà recrutées. Elles bénéficieront d'une formation à distance puis une formation au centre de Vénissieux.
Les intervenants auront plutôt un profil généraliste.
Les postes sont sur Afpa talents. Lettre de mission sur 18 mois pour les salariés et CDD de 18 mois pour les recrutements.
Sur Reims, le CIP est en apprentissage à l'Afpa et va passer en CDD. Les 2 autres sont externes.

11.4 Calendrier.

Vu en 11.1

11.5 Mandatement de la CSSCT pour le suivi avant et pendant la mise en œuvre.

Approuvé :15 votes pour.

Force Ouvrière Grand Est
Tél. 06.43.40.54.54 – Email : fo.afpa@gmail.com - site internet : fo-afpa.fr

12.Mandatement de la CSSCT pour une enquête d'un évènement grave survenu en février 2020 concernant un membre du personnel du site de Mulhouse.

L'intervention d'un organisme externe STIMULUS est en cours nous attendons son compte rendu.

13. Focus développement :

13.1 Développement de l'apprentissage en Grand Est.

Intervention de Magalie Antonio

L'Afpa peut faire de l'apprentissage partout en France.
Ça peut démarrer à n'importe quel moment, soit accolé sur une formation existante soit un groupe spécifique.
Être certifié qualité QUALIOPI.
Tous les diplômes et titre sont éligibles à l'apprentissage sauf les CQP.
Mais les CQP commis de cuisine et restauration vont s'arrêter pour aller vers des diplômes.
Financement au coût contrat. Remboursé au taux horaire.
Minimum à 25% de temps de formation. Une partie peut être digital.
Aide exceptionnelle pour les entreprises par an : 5000 € pour un mineur.
Les apprentis sans entreprise : formation financée par OPCO 500€/mois sur 6 mois pour les aider à trouver une entreprise.
3 centres Strasbourg, St Avold et Metz pour démarrer ce dispositif à l'Afpa.

La D.R rappelle « L'Afpa est centre d'apprentissage ». Répondre sur ce qu'on peut faire par centre. Voir les plans d'action globaux, plan de développement cohérent. Cibler par centre les formations possibles. Attention à ne pas partir dans tous les centres. Il y a des métiers que nous maitrisons bien. Il faut que les collaborateurs s'approprient l'apprentissage. Si le dispositif n'est pas compris, ça ne fonctionne pas. Bien expliquer ce qu'est l'apprentissage.
Le projet de centre s'appelle « ambition territoire ». Cela doit être travaillé ! »

13.2 Commande de 45000 h en VRD.

Point sur la construction d'une prison à Troyes.
Un gros chantier pour la ville de Troyes. La chef de projet de la ville nous sollicite pour accompagner Colas et Bouygues. Une clause sur 45 000 h d'insertion.
- Dispositif Hope ou en alternance sera discuté avec la RH de Bouygues.

L'AFPA finalisera le dossier avec Bouygues. (8 entretiens déjà donc dossier bien suivi).

La DR « même si le chantier de la prison n'est pas grand, ces chantiers sont importants pour la visibilité de l'AFPA dans les territoires. On croise les élus, les acteurs locaux »

Force Ouvrière Grand Est
Tél. 06.43.40.54.54 – Email : fo.afpa@gmail.com - site internet : fo-afpa.fr

Pour Force Ouvrière : Nous resoulignons les réticences de la direction du centre de Troyes et de la DR de vouloir s'engager au départ. La pétition mise en œuvre par les salariés du centre a porté ses fruits. La Directrice Régional à missionnée sur place la responsable Entreprise et Branches.

14. Programmation d'une élection pour compléter les RP dans les centres ou il y'a des places vacantes ou suite à des départs.

Pour remplacer le départ d'un RP il suffit de d'appliquer le mode opératoire prévu par les accords de novembre de 2019. Ce qui n'est pas prévu dans les accords textes c'est de compléter la liste des RP en cas de carence.

2 organisations syndicales, SUD et CGT refusent le complément des RP qui manquent dans les centres de Nancy et Reims.

15. Quels sont les critères de recrutement des formateurs CDI et CDD ainsi que la formation en amont de la prise de fonction

Normalement un processus est mis en place pour assurer une qualité de recrutement.
Les CDD sont à minima vu par le service RH et ont passé des essais professionnels.

Pour la DR il faut créer des viviers de formateurs. La qualité est importante aussi dans les RH. Il faut anticiper et programmer. Comment on recrute un vivier ? et de l'autre côté il y a le sourcing des stagiaires….
Le RH est surpris que les CDD soient embauchés sans essais ni passés par des essais professionnels, qu'il y ait des formateurs retraités de plus de 70 ans qui reviennent régulièrement.
« Même si un itinérant coûte plus cher, on le prend en priorité car c'est toujours l'Afpa ».

Pour Force Ouvrière :

Il y a des problèmes de recrutements dans certains centres qui recrutent un futur formateur(e) qui sort à peine de sa formation en tant que stagiaire.
On ne doit pas empêcher un CDD de suivre sa formation DFA. Il faut respecter ces règles.
Les CDD à 35h, doivent passer à 37h.

Force Ouvrière Grand Est
Tél. 06.43.40.54.54 – Email : fo.afpa@gmail.com - site internet : fo-afpa.fr

16 Compte rendu de la commission ASC.

Présentation du CR par La présidente de la commission, Pascale CODIROSSO

Après la présentation des chiffres, Pascale annonce une rallonge financière pour les chèques KDO.
Chaque salarié recevra 50 € en chèques KDO d'ici la fin de l'année.
Plus 30 € en chèques par enfant et 30 € versés pour une activité culturelle ou sportive.

17.Process qualité :

17.1 Qui traite les dysfonctionnements du SI SAP Concur ?
Ce n'est pas une problématique Afpa mais entre Concur et Carole voyage. Le problème est vraiment ciblé sur la communication, pas sur le paiement des frais des salariés.

17.2 Démarche qualité à l'Afpa Grand Est

C'est le DC et (le référent qualité) qui est en responsabilité de la démarche qualité. Mais les RF sont très impactés. Il faut mettre des rituels dans les centres et sur les différents dispositifs pour que rien ne soit oublié. Qualiopi n'est qu'un jugement de toutes les parties prenantes. Prochain audit de suivi aura lieu début 2021 mais pas dans notre région.

Qualiopi : on se doit d'être certifié d'ici fin décembre 2021. Il y a 32 indicateurs. Sinon, nous perdons des fonds publics. Il y a un travail de fond à faire pour que l'ensemble des centres grand-est respectent ces règles de qualité.

18.Suivi centre de Troyes, suite à la perte de l'agrément de la formation conduite routière et recours auprès de la Préfète.

Perte d'agrément : on s'assure que l'on poursuive les formations à Troyes. La certification se fera à l'Aftral. On note que les relations sont tendues entre la Région et l'AFPA.

Pour la DR on travaille avec le siège, la direction régionale et le centre, qu'est-ce qui nous garanti que tout fonctionne bien et qu'est-ce qui a fait que nous ayons perdu cet agrément ? Tout le process est revu et mis en place.

19. Point sur les pavillons de direction et les véhicules de services.

Situation actuelle présentée par la DR :

Selon la direction 2 pavillons sont actuellement occupés par des D.C et 1 seule voiture de fonction (la sienne) , 3 pavillons et une "multitude de véhicules de fonction "selon les syndicats.
Toujours selon la direction régionale :
Pour les pavillons des directeurs(trices) : les loyers sont "proches" du marché de l'immobilier et en plus ils payent les charges !!

LA D.R. annonce que tous les pavillons seront vendus sauf s'ils sont utilisés comme plateau technique (ADVF par exemple).

Pour les véhicules : « il faut remettre de l'ordre dans la maison. Il y a une philosophie à l'Afpa. Pour les commerciaux j'ai fait des dérogations très clairs. Pour le reste, je dois voir. Véhicules dédiés (une personne utilise de manière prioritaire une voiture mais **pas le week-end**) et les véhicules de service (utilisable par les salariés pour leurs besoins de déplacements professionnels.

20. Le CSEE demande la transmission à tous les RP du DUERP de leur centre, y compris l'annexe COVID mise à jour.

Le R.H. va faire un mail aux directeurs de centre pour qu'ils mettent les DUERP à disposition du personnel.

Pour Force Ouvrière : Le DU doit être accessible en permanence. Nous souhaitons avoir la mise à jour de l'annexe Covid ainsi que des documents sur l'accueil des 16-18 ans avec les contrats, les locaux,…

21.Points divers.

La DR annonce le départ de l'AFPA de la directrice du centre de Mulhouse.

Fin de séance du CSEE Grand Est à17h30.